



## locataire indelicat et agence

Par **lisa30**, le **01/12/2021** à **18:33**

Bonjour

Compliqué le locataire de notre studio au bout de 2 mois n a plus payé loyers, charges ect ....depuis 2017, l agence qui gère avais pris une assurance impayée, d accord, sauf que 4 ans apres, je ne sais pas ce qui est fait, nous ne rentrons pas dans nos frais malgré nos relances auprès de l agence nous n avons pas le contrat de l assurance, les règlements de l agence sont aléatoires, un coup ça concerne une année, pas de rappel de charge je suis étonné qu une assurance paye depuis 4 ans n étant pas sur place c est difficile pour nous merci le covid qui protège le locataire indelicat

Que pouvons nous faire, j ai déjà envoyé lettre recommandée a l agence pour voir le dossier plus des mails et nos appels telephoniques, et vérifier les comptes de l assurance ainsi que celle de l'agence, mais l'agence ne réponds pas et nous envoie de temps en temps une rentrée d'argent, mais on ne sait pas à quoi ça correspond.

Je voudrais envoyer une lettre recommandée avec des bons arguments

4 ans c est long

Merci de vos réponses